Université BORDEAUX MONTAIGNE

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Licence

Géographie et Aménagement

Présentation de la formation

La licence Géographie et Aménagement permet d'acquérir les connaissances de base de la discipline à travers des enseignements disciplinaires et des études de terrain.

Chacune des 2 premières années de licence sont composées d'enseignements communs et généraux, afin d'acquérir les bases nécessaires aux différentes thématiques de la géographie, de l'environnement et de l'aménagement.

Pour se spécialiser progressivement, la 3e année de licence offre un tronc commun à tous les étudiants, et trois parcours au choix :

- **Géographie, Aménagement, Environnement, Ressources (GAER) ;**
- **Géographie sociale et politique, Développement, Territoire (GSPDT) ;**
- **Enseignement / Concours (EC).**

Il existe un 4e parcours de licence 3 dite "suspendue" que les étudiants de géographie peuvent intégrer sur dossier après leur L2 et qui est porté par le Département d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme, nommé parcours Aménagement, urbanisme, développement territorial durable (UADTD).

UFR : Sciences des Territoires et de la Communication
Durée de la formation : 3 ans
Langue(s) d'enseignement : Français
ECTS : 180 crédits

Objectifs, compétences

La formation de la licence a pour objectif de doter les étudiants de connaissances théoriques et des savoir-faire techniques dans le domaine de la géographie, à différents champs professionnels.
Elle offre une solide formation aux étudiants qui se destinent à la recherche ou aux métiers de l'environnement et de l'aménagement,
du développement et des territoires aux métiers des sciences humaines et sociales.
La formation de la licence Enseignement/Concours (EC) a pour objectif de leur permettre d'intégrer des formations préparant aux concours de l'enseignement des cycles 1 et 2.

Organisation de la formation

La formation se déroule sur 3 années.
Chaque année est divisée en 2 semestres (de septembre à mi-janvier et de mi-janvier à fin mai).
Les semestres comprennent plusieurs Unités d'Enseignements (UE) composées elles-mêmes de différents enseignements.
Chaque UE ou enseignement est porteur de crédits ECTS.
Un semestre complet comporte un total de 30 crédits ECTS (European Credits Transfer System), donc une année complète par niveau comporte 60 ECTS à valider.
La licence confère à son titulaire 180 crédits ECTS.
Les deux premières années sont communes aux étudiants.
En 3e année un choix de parcours de spécialisation est proposé :

- **GAER Géographie**
- **Aménagement Environnement Ressource**
- **GspdT Géographie sociale et politique, développement, Territoire**
- **EC Enseignement, concours**

Une licence professionnelle est également proposée.

Dimension internationale

Plusieurs programmes de mobilité vous offrent la possibilité de vivre une expérience unique en Europe ou dans certains pays du reste du monde.

La participation au programme de mobilité est fortement conseillée dans l'une des nombreuses universités partenaires en Europe (programme Erasmus) ou en mobilité internationale au Canada, Argentine…

Normalement, la mobilité étudiante a lieu en 2e ou 3e année de licence et peut durer six mois ou un an.

Orientation et professionnalisation

L'équipe de la **Direction de l'Orientation, Stages et Insertion Professionnelle** (DOSIP) vous accompagne tout au long de votre cursus universitaire, afin de vous aider à construire un projet professionnel adapté à vos centres d'intérêt, besoins et contraintes.

Elle vous prépare également à aborder votre insertion professionnelle dans les meilleures conditions, notamment par le biais des stages.

Et après

Après la licence

Les étudiants peuvent poursuivre leurs études en master de Géographie ou en master professionnalisant. Ils peuvent également présenter des concours pour d'autres écoles supérieures ou des formations (IEP, école de Journalisme, école du Paysage), ou un master MEEF qui permet la formation aux concours de l'enseignement.

Choisir l'Université Bordeaux Montaigne

L'université est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche ouvert à tous. Elle dispense des formations en Arts, Langues, Lettres, Sciences humaines et sociales.

Son rôle est de vous former après le Bac, pour construire un parcours qui vous ressemble (parcours classique, en alternance, à distance, en mobilité internationale).

Elle vous accompagne tout au long de votre cursus dans la construction de votre projet personnel et professionnel et offre de multiples opportunités d'engagement dans la vie étudiante. L'université délivre des diplômes nationaux, reconnus à l'échelle européenne. Les cours y sont dispensés par des enseignants, parmi lesquels certains mènent également des activités de recherche, tous sont des experts dans leur domaine.

En savoir + :
https://formations.u-bordeaux-montaigne.fr/
https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/

Conditions d'accès

Titulaire ou futur titulaire du baccalauréat, du DAEU « A », de l'ESEU « A » ou d'un titre équivalent (diplôme obtenu dans un pays membre de l'Union Européenne) pour une inscription en 1re année.

Procédures d'admission
Licence 1 : définie sur Parcoursup.
Licences 2 et 3 : consultable via l'URL ci-dessous.

Plus d'infos

http://ubxm.fr/licencegeographie

Contacts

Contact administratif :
licence-stc-geographie@u-bordeaux-montaigne.fr

Direction de la communication - Composition impression DSIN-PPI Bordeaux Montaigne - Septembre 2022